

deux pièces de monnaie qu'elle a trouvées dans le fumier ; suivant la coutume, le karmadâna avait prononcé un vœu en sa faveur ; mais, comme le sthavira, c'est-à-dire le président de l'assemblée, n'avait pas entendu ce vœu, il formule lui-même un souhait pour son bonheur futur. La mendiante reçoit les restes de la nourriture du sthavira et se croit amplement récompensée de sa bonne action. Cependant elle s'endort sous un arbre ; la reine du royaume vient à mourir ; on cherche partout qui peut la remplacer et le choix des devins se porte sur la pauvre mendiante qu'un prodige (l'ombre de l'arbre qui reste immobile au-dessus d'elle) désigne à leur attention ; cette femme devient donc reine. Elle fait alors de grandes libéralités aux religieux ; mais le sthavira refuse de prononcer lui-même un vœu en sa faveur et explique sa conduite en disant que ce n'est pas la valeur intrinsèque de l'offrande qui importe ; les deux pièces de monnaie de la pauvre mendiante avaient plus de prix que les riches offrandes de la reine (1).

(*Trip.*, XIV, 10, pp. 22 v°-23 r°.)

Un peintre du royaume de Gandhâra nommé *Ki-na* (Karna) a gagné trente onces d'or après avoir travaillé pendant trois ans. Au moment où il se dispose à rentrer dans son pays, il assiste à une cérémonie de pancavarṣa dans la ville de *Fou-k'ia-lo* (Puskalâvatî) ; il demande au karmadâna quels sont les frais que suppose l'entretien des moines pendant un jour ; on lui répond que cela coûterait trente onces d'or ; il donne aussitôt tout ce qu'il possède et accomplit cette œuvre pie. Il rentre chez lui entièrement démuné d'argent. Sa femme l'accuse devant le juge. L'artiste se disculpe en exposant les motifs religieux qui lui ont dicté sa conduite. Le juge, ravi de sa réponse, se dépouille lui-même de ses vêtements et de ses colliers et les donne à cet homme avec tout son cortège de chevaux de selle et de chars ; il lui attribue en outre un village en apanage (2).

(1) Cf. *Sâtrâlamkâra*, trad. Huber, n° 22, pp. 119-123.

(2) Cf. *Sâtrâlamkâra*, trad. Huber, n° 21, pp. 117-119.